

POUR UNE DIDACTIQUE DE LA FOI

Introduction

Il est classique de repérer en France, tout au long de la deuxième partie du XX^e siècle, deux manières opposées de concevoir l'acte catéchétique. Les uns estiment prioritaire de transmettre des « contenus doctrinaux » de la foi compris généralement comme un ensemble de « vérités à croire ». La catéchèse prend alors la forme d'un enseignement magistral doctrinal à apprendre. Les autres considèrent qu'il convient de faire débiter la démarche catéchétique du côté de la vie même des catéchisés. La pédagogie catéchétique mise en œuvre conduit alors à repérer, dans la vie quotidienne, des « signes » révélateurs de la vérité de l'Évangile. Ces deux manières d'envisager la catéchèse ont donné lieu à des débats, parfois vifs et jamais aboutis, conduisant presque toujours à opposer « méthode » et « contenu ». Les uns étant accusés de privilégier l'un au détriment de l'autre et inversement.

Deux crises catéchétiques en France sont particulièrement symptomatiques de cette dichotomie insatisfaisante. La première a été exposée dans sa thèse¹ par le professeur Joël MOLINARIO, actuel directeur de l'ISPC (Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique) à Paris. Elle se cristallise en 1957 autour du théologien de la catéchèse Joseph COLOMB. La seconde se situe au début des années 1980 avec la parution d'un livre novateur pour l'époque, signé et promu par les évêques de France : *Pierres Vivantes*. Cette période agitée a donné matière à un autre travail de thèse² que j'ai eu l'honneur et la chance de pouvoir mener.

L'objectif de la pédagogie promue par *Pierres vivantes* et les autres parcours catéchétiques qui sont concomitants était de dépasser cette opposition méthode-contenu en faisant une large place aux « contenus » de la foi abondamment présentés dans le recueil. Cependant, ces contenus n'y prennent pas la forme d'un exposé doctrinal suivi mais celle d'un ensemble de documents historiques que le catéchisé est

¹ Joël MOLINARIO, *Joseph Colomb et l'affaire du catéchisme progressif – Un tournant pour la catéchèse*, col. Théologie à l'université, DDB, 2010.

² Isabelle MOREL, *Les années Pierres Vivantes – Retour sur un débat interrompu*, col. Théologie à l'université n°33, DDB, 2015.

appelé à découvrir en se laissant guider par la « pédagogie du document » utilisée à l'époque à l'école primaire et au collège. Cette pédagogie conduit à mener un travail d'enquête qui revêt un caractère d'appropriation active irréductible à la simple acquisition d'un savoir. De ce « travail » effectué sur les documents ainsi que des échanges et questions qui en procèdent au sein du groupe de catéchèse, les promoteurs de cette méthode escomptaient conduire à une véritable confrontation entre l'expérience subjective des catéchisés et la tradition de la foi.

Cette pédagogie fut progressivement mise en place dans les années 1980 par les instances officielles de l'Église de France malgré de nombreuses résistances qui portent sur les points suivants :

- Dans le recueil *Pierres Vivantes*, les textes bibliques ne sont pas présentés selon l'ordre canonique qui va de la Genèse à la venue, la mort et la Résurrection de Jésus puis au développement de l'Église. Ils le sont selon l'ordre supposé de rédaction des textes, tel que l'exégèse de l'époque l'établissait.
- La Bible n'y est donc pas traitée comme la Parole de Dieu mise pas écrit mais comme un ensemble de documents historiques.
- Le recueil ne se présente pas comme un exposé organique de la foi, mais comme une ressource à investiguer selon des procédures qui, en principe, ne présupposent pas la foi.
- En définitive, son adoption par l'épiscopat consacre l'abandon du genre littéraire du catéchisme comme exposé organique de la foi.

La crise catéchétique qui s'est cristallisée autour du document *Pierre Vivantes*, était en fait symptomatique de problèmes théologiques de fond non résolus. Au bout du compte ce que « l'affaire *Pierres vivantes* » révèle, ce sont des manières opposées de concevoir le caractère historique de la Révélation qui entraînent des manières opposées de concevoir l'articulation entre « *fides qua creditur* » et « *fides quae creditur* ». Or, selon les accents que l'on porte sur l'un ou l'autre aspect, la conception que l'on se fait de la pédagogie à mettre en œuvre en catéchèse se trouve modifiée en profondeur.

Un simple changement de pédagogie ne suffit pas à améliorer la qualité de l'acte catéchétique. Il convient de procéder également à une véritable réflexion et étude didactique de la foi afin d'être au clair avec la conception de la Révélation que l'on souhaite transmettre. C'est cela que nous souhaitons mettre en lumière et expliciter dans cet article.

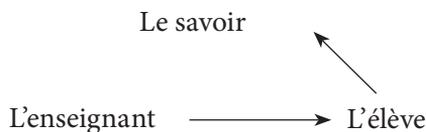
1. Distinguer pédagogie et didactique

Le mot « pédagogie » est parfois utilisé de manière impropre. Il peut désigner à la fois les techniques mises en œuvre pour tenir compte de ce qui constitue la spécificité des apprenants (leur âge, leur nombre, leur contexte familial et culturel, etc.) mais aussi la réflexion sur le savoir qui est à transmettre (la manière de

séquencer ce savoir en compétences ou en notions qu'il convient ensuite d'acquérir de manière progressive par exemple). Or ceci relève de deux actions distinctes. Différencier pédagogie et didactique est en fait une distinction opérante que nous allons essayer ici de mettre en lumière.

Selon le modèle désormais célèbre de Jean HOUSSAYE³, professeur en sciences de l'éducation, trois éléments entrent en jeu dans tout acte pédagogique : l'enseignant, l'élève et le savoir. Mais les relations entre les trois « pôles » de ce « triangle pédagogique » peuvent varier. C'est là que nous pouvons identifier, pour l'enseignant, deux manières différentes de procéder au moment où il s'interroge sur la façon dont il va transmettre le savoir à l'élève.

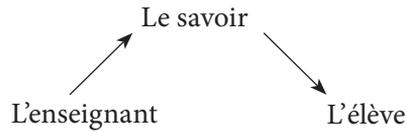
S'il fait de la pédagogie, l'enseignant va s'intéresser principalement à la manière dont l'élève réagit. Il se préoccupe de la motivation de ses élèves, de leurs centres d'intérêt, du style d'apprentissage qui leur convient le mieux, de leur état émotif, etc. Il cherche à améliorer son action éducative en recherchant les stratégies d'enseignement les plus efficaces pour transmettre à ces élèves-là ce savoir-là. D'une certaine manière, le pédagogue s'intéresse en premier lieu à ses élèves pour pouvoir leur transmettre le savoir à apprendre. Nous le schématisons ainsi :



Angle de vue privilégié en pédagogie :

S'il fait de la didactique, l'enseignant va en premier lieu se questionner sur ce qui constitue le savoir spécifique qu'il a à transmettre à ses élèves. Il tente avant tout de s'ajuster aux caractéristiques de la discipline qu'il enseigne et à leur articulation. Il s'interroge sur les notions, les concepts et les principes qui, dans sa discipline, vont pouvoir devenir des contenus à enseigner. Chaque discipline porte en elle-même une manière propre d'être enseignée en raison de son épistémologie particulière. L'enseignant a donc besoin de devenir un « spécialiste » de la discipline qu'il enseigne. Il ne délaisse pas pour autant ses élèves, car il va essayer de repérer leurs difficultés possibles, leurs représentations, la progression avec laquelle il va progressivement leur faire acquérir des notions de plus en plus complexes, mais ceci intervient dans un second temps. D'une certaine manière, le didacticien est avant tout un spécialiste de sa discipline afin de s'adresser de manière ajustée à ses élèves. Nous le schématisons ainsi :

³ Jean HOUSSAYE, *Le Triangle pédagogique*, Peter Lang, Berne, 2000.

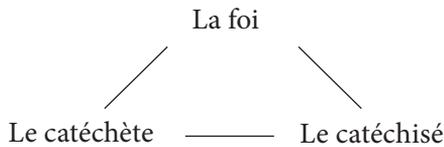


Angle de vue privilégié en didactique:

Distinguer n'est pas opposer. En fait, ces deux opérations sont complémentaires. L'enseignant a besoin à la fois de s'interroger didactiquement sur ce qui constitue la spécificité de la discipline qu'il enseigne, et à la fois de se préoccuper pédagogiquement de la manière dont il s'adresse à ses élèves. Il doit mener ces deux actions conjointement pour penser son acte de transmission.

2. L'opposition méthode-contenu : une aporie

Si l'on transpose ce « triangle pédagogique » dans le domaine catéchétique, nous obtenons une modélisation de la situation catéchétique selon trois pôles : la foi, le catéchète et le catéchése⁴.



On peut s'interroger cependant sur ce qui constitue en catéchèse « le savoir à apprendre ». En traduisant dans le schéma de la situation catéchétique le « savoir » à transmettre par « la foi » nous rendons compte d'un débat, qui se cristallisa dans les années *Pierres Vivantes*, entre deux conceptions différentes de la foi. Pour les uns, la foi est comprise comme le contenu de la Révélation à transmettre. Ils mettent l'accent presque exclusivement sur la transmission de la *fides quae creditur*, comprise comme une somme de vérités à croire. Pour eux, le « contenu » prime sur la méthode employée. Pour d'autres, la foi est entendue comme une attitude à adopter. Ils privilégient la prise en compte d'une maturation de la *fides qua creditur*, en se préoccupant principalement de ceux à qui ils s'adressent. Ce sont les tenants d'une réforme pédagogique de la catéchèse.

Dans ce débat, chaque partie est en fait renvoyée à son centre d'attention premier : l'objet à transmettre ou les destinataires. Les angles de vue sont donc limités et conduisent à opposer méthode et contenu, pédagogie et théologie. Or cette

⁴ Pour en savoir plus sur cette transposition du « triangle pédagogique » dans le domaine catéchétique, voir I. MOREL, *Les années Pierres Vivantes*, op. cit., p.259.

opposition est une aporie, une voie sans issue, comme le serait une opposition stérile entre pédagogie et didactique, tant il est fécond de considérer comme nécessaire l'interaction entre les deux.

La question de fond se situe ailleurs et appelle une véritable réflexion sur la « didactique » spécifique de la catéchèse en fonction de la structure fondamentale de la foi. Celle-ci fut amorcée en partie, bien que peu reconnue ni relayée, par le Cardinal Joseph RATZINGER d'une part, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, et par un théologien français de la catéchèse, le P. René MARLÉ.

3. Joseph RATZINGER et le caractère « baptismal » de la foi

Dans une conférence célèbre donnée à Lyon puis à Paris en janvier 1983⁵, le Cardinal Joseph RATZINGER revient à plusieurs reprises sur les questions pédagogiques qui sont en débat. Cette conférence a donné lieu à de multiples interprétations. Il faut reconnaître que le propos était de haute qualité et nécessite une étude approfondie pour être correctement reçu. Les passions qui s'exprimaient au moment de la crise des années *Pierres Vivantes* ne permettaient pas une réception et une analyse objective de ces propos. Ce n'est que récemment que nous avons pu accéder, avec le recul nécessaire, à une lecture dépassionnée de ce texte⁶.

Dans cette conférence, le Cardinal dénonce une forme d'inflation des questions de méthode en catéchèse allant, en se concentrant à l'excès sur le rapport du catéchète au catéchisé et sur l'expérience personnelle de ce dernier, jusqu'à délaisser le dogme et à « subordonner la vérité à la praxis »⁷. Mais, pour autant, il ne nie pas la nécessité de se préoccuper des questions pédagogiques au moment de transmettre la foi : « Il est clair que la foi sans expérience ne peut être que verbiage de formules creuses. Il est inversement tout aussi évident que réduire la foi à l'expérience ne peut que la priver de son noyau »⁸. Cette dernière phrase est claire : il convient de dépasser l'opposition stérile entre contenu et méthodes. Pour cela, il va en fait faire œuvre de ce que nous avons identifié comme étant de la didactique de la foi, en recourant à la notion de « foi baptismale », un concept qui englobe sans les opposer les éléments du « contenu » et de l'« expérience ».

Pour le C¹ Joseph RATZINGER, la foi comme « connaissance de Dieu » est inséparable de la communion avec l'Église et de la réception de l'onction sacramentelle

⁵ J. RATZINGER, « Transmission de la foi et sources de la foi », La Documentation Catholique Hors-série n°1, 2005, p.56-66.

⁶ Lire à ce sujet Joël MOLINARIO, « Le Cardinal Ratzinger et le catéchisme : 1983 », dans *Le catéchisme une invention moderne*, Bayard, 2013, p.167-210.

⁷ J. RATZINGER, « Transmission de la foi et sources de la foi », *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p.59.

par le baptême⁹. Il se démarque ainsi clairement d'une conception trop intellectualiste de l'acte de « croire ». Pour lui, une autre compréhension de la nature des connaissances que comporte la foi est possible selon le *Catéchisme romain*, lorsque celui-ci précise le contenu et la finalité de toute catéchèse : « Croire, c'est trouver et réaliser la vie, la vraie vie »¹⁰. Ici, la foi conduit à la connaissance de Dieu, connaissance qui permet de vivre pleinement. Connaître quelqu'un implique bien sûr de disposer d'un certain nombre d'informations ou de données le concernant, mais cela implique bien davantage encore : qu'on le rencontre et le fréquente régulièrement au point de lui devenir familier. Si l'on ne prend pas en compte cette ambivalence du terme « connaissance » on en vient à développer une définition de la foi qui, ou bien, exclut l'élément de la connaissance qui lui appartient pourtant constitutivement, ou bien, l'identifie sans reste à la certitude de type scientifique. De là vient le fait que les débats sur les méthodes catéchétiques se sont enfermés dans des discussions sans fin portant sur la pédagogie.

Si l'on suit le C^{a1} Joseph RATZINGER, la seule issue est de considérer que la transmission de la foi dépasse la communication de connaissances conceptuelles pour faire entrer dans la connaissance d'une personne qui fait accéder à la Vie en plénitude : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le véritable Dieu, et ton envoyé Jésus-Christ » (Jn 17,3), rappelle-t-il. La connaissance de Dieu est donc bien le but de la catéchèse mais comme l'affirme l'exhortation apostolique *Catechesi Tradendae* en invitant à entrer en intimité avec lui : « Le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact, mais en communion en intimité avec Jésus-Christ » (n°5).

Dans un ouvrage de théologie fondamentale publié en allemand en 1982, *Les principes de la théologie catholique*¹¹, le C^{a1} Joseph RATZINGER développe encore plus amplement cette question de la structure et du contenu de la foi chrétienne. Dans un article intitulé « Baptême, foi et appartenance à L'Église, l'unité entre structure et contenu »¹², il établit une connexion interne entre foi, baptême et appartenance à l'Église :

« Le fait d'être chrétien consiste à devenir fils avec le Fils et, par conséquent, inclut, au nom même de la foi en Dieu, la communion des saints, le Corps du Christ.

⁹ « Vous avez l'onction qui vient du saint, et tous vous possédez la science » (1Jn 2,20), rappelle-t-il. *Ibid.*

¹⁰ Cf. *Catéchisme du Concile de Trente*, article 10, citant Jn 17,3 : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le véritable Dieu, et ton envoyé Jésus-Christ. » *Ibid.*

¹¹ Joseph RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique – Esquisse et matériaux*, col. Croire et savoir, Tequi, 1985, 2005.

¹² *Ibid.*, p.27-45.

[...] L'Église, selon sa nature propre, n'est pas un appareil bureaucratique, comme une association des croyants, mais, dans les sacrements, elle pénètre toujours plus dans la dimension de la mort et de la résurrection et ne subsiste que parce qu'elle se reçoit en don de Celui qui possède les clés de la mort. [...] Le baptême est la forme nécessaire de l'accès à la foi, puisque la foi n'est pas le produit d'une invention personnelle mais que la communauté lui est essentielle. »¹³

Autrement dit, la foi chrétienne n'est pas accessible en dehors de la communauté croyante que constitue l'Église. Elle est un don de Dieu qui fait appel à l'adhésion personnelle de l'homme et à la médiation de la communauté ecclésiale. Voilà pourquoi, dans l'Église ancienne, la transmission de la foi ne se limitait pas à un acte d'enseignement communiquant des savoirs. Elle s'accomplissait dans une démarche d'« initiation catéchuménale » reliant annonce du mystère, appartenance à la communauté et liturgie. La « foi baptismale » est donc l'essence même de la foi chrétienne : confession du Dieu trinitaire dans la communion de l'Église. Autrement dit, la formulation doctrinale de la foi ne saurait se concevoir et se recevoir correctement en dehors de la médiation de l'Église.

Cependant, si le Symbole baptismal se présente comme « un résumé du contenu doctrinal du catéchuménat et a été conçu en fonction de son but qui est le baptême »¹⁴, il présuppose néanmoins un cheminement permettant une maturation de la foi, au cours duquel le contenu en devient peu à peu accessible. Mais ce cheminement catéchuménal « n'est pas seulement un processus d'enseignement intellectuel mais avant tout un processus de conversion dans lequel est exigée la collaboration active du candidat »¹⁵. Autrement dit, c'est dans la référence au catéchuménat tel qu'il était vécu dans l'Église ancienne et non dans un retour à l'ancien catéchisme par questions-réponses que les questions de pédagogie soulevées dans l'histoire récente de la catéchèse peuvent trouver leur solution. La leçon ne fut guère entendue à l'époque. C'est avec la publication du *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*¹⁶ qu'elle semble avoir porté son premier fruit en France.

4. René MARLÉ et l'Écriture sainte, chemin d'accès à la foi

La même insistance sur le rôle de l'Église dans la transmission de la foi se retrouve chez le P. René MARLÉ mais cette fois dans le cadre d'une réflexion portant

¹³ *Ibid.*, p.40-41.

¹⁴ Joseph RATZINGER, « Formules courtes de la foi ? Le rapport entre la formule et son explication », dans *Les principes de la théologie catholique*, *Ibid.*, p.135.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ CONFÉRENCE DES EVÊQUES DE FRANCE, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2006.

sur les questions d'herméneutique pour lesquelles il montre son intérêt dès 1963. Dans l'ouvrage qu'il consacre alors à ces questions¹⁷, il s'interroge sur les conditions d'une lecture et d'une interprétation de la Bible capables de la faire entendre comme Parole vivante aujourd'hui ; une question devenue préoccupante à partir du moment où les méthodes critiques sont appliquées à l'exégèse biblique. Selon lui, « foi et science », ou « dogme et histoire », sont les deux pôles de l'herméneutique catholique qu'il convient de ne pas séparer, opposer ou confondre : « La Bible est une matière mixte. Aussi son interprétation relève-t-elle des deux instances »¹⁸. Pour lui, le principal problème de l'herméneutique biblique concerne les rapports de l'exégèse historico-critique et de la dogmatique. A les opposer, on tombe soit dans l'extrinsécisme soit dans l'historicisme, deux solutions également périlleuses pour la foi¹⁹. Le P. René MARLÉ plaide alors, comme le C^al Joseph RATZINGER, pour que l'on interprète la Bible dans le contexte de la tradition ecclésiale : « Le défaut commun de l'extrinsécisme et de l'historicisme est de méconnaître la vraie nature de la tradition »²⁰, écrit-il. Et plus loin : « Le sens de l'Écriture se découvre en Eglise »²¹.

Ce sont ces convictions qu'il reprendra ensuite pour les appliquer au champ de la théologie catéchétique dans son livre *Herméneutique et catéchèse* publié en 1970²². Pour lui, le problème de l'herméneutique dépasse nettement le stade des procédés techniques d'exégèse. C'est un « problème d'existence »²³. Commentant le paragraphe 12 de la Constitution *Dei Verbum*, intitulé « Comment il faut interpréter la Sainte Ecriture », le P. René MARLÉ montre comment l'introduction de l'attitude et des méthodes critiques a établi un rapport nouveau de l'homme moderne à la tradition²⁴. Les questions que ce dernier pose à la Bible ne procèdent plus de la foi mais d'une quête de savoir historique qui considère la Bible comme un donné objectif maintenu à distance et non plus comme une puissance de vie qui donne sens à l'aujourd'hui. Voilà pourquoi c'est seulement quand elle s'inscrit dans la tradition ecclésiale de la foi que l'exégèse biblique reste fidèle à son objet. Autrement dit, la présentation de la Bible en catéchèse ne peut se faire uniquement en mobilisant les ressources de la critique historique dont les méthodes pédagogiques impliquent nécessairement une mise à distance de la tradition de l'Eglise et du questionnement de la foi, comme le montre tout au long du XX^e siècle l'histoire de la recherche du « Jésus historique » dont la catéchèse doit retenir les leçons²⁵.

¹⁷ Cf. René MARLÉ, *Le problème théologique de l'herméneutique*, éd. de l'Orante, (1963), 1968.

¹⁸ *Ibid.*, p.108.

¹⁹ *Ibid.*, p.114.

²⁰ *Ibid.*, p.117.

²¹ *Ibid.*, p.123.

²² René MARLÉ, *Herméneutique et catéchèse*, col. ISPC école de la foi, Mame-Fayard, 1970.

²³ *Ibid.*, p.16. Il parlera plus loin d'*interprétation existentielle*, cf. p.33-48.

²⁴ *Ibid.*, p.16-17.

²⁵ *Ibid.*, p.49-50.

En 1981, le P. René MARLÉ peut sembler prendre de la distance avec ces positions en présentant la pédagogie du document²⁶, inspirée de la démarche scolaire historique et développée par les promoteurs de *Pierres Vivantes* comme « la pédagogie de la foi ». On est alors au cœur de la polémique suscitée par *Pierres Vivantes* dont il entend prendre la défense. Mais en fait, cette apologie de la pédagogie du document est assortie de conditions rigoureuses qui en encadrent la mise en œuvre dans le cadre de catéchèse : 1) une attention particulière doit être portée à la posture de témoin du catéchète ; 2) il faut veiller à la qualité du lien entre les groupes d'enfants et l'ensemble de la communauté ecclésiale ; 3) enfin, l'étude des documents doit être menée en « rapport à la vérité ». Dès lors nous n'avons plus affaire à la pédagogie du document *stricto sensu* telle qu'elle est alors mise en œuvre dans le monde scolaire. La visée en est fondamentalement transformée dans le cadre d'une réflexion didactique qui ne perd jamais de vue ce que la Bible représente pour la foi chrétienne en sorte qu'on « ne peut se passer d'une règle d'interprétation de l'Écriture Sainte »²⁷.

Quelques années plus tard, dans *Peut-on savoir ce qu'il faut croire – La règle de foi* (1987) et *Les quatre piliers de la catéchèse* (1988), le P. René MARLÉ prolonge ses réflexions à l'adresse des catéchètes en soulignant, en termes aussi accessibles que possibles, comment en catéchèse la lecture des Écritures doit être régulée par ce que la tradition théologique désigne comme « la “règle de foi” »²⁸, soit « l'ensemble de repères qui nous sont donnés pour la guider [la foi] et pour en vérifier l'authenticité »²⁹.

Si, comme il le rappelle, « la foi est avant tout soumission à la Parole de Dieu »³⁰, les textes de la Bible, Parole de Dieu mise par écrit (*DV 9*), doivent être reçus dans la tradition de l'Église c'est-à-dire interprétés 1) en fonction de leur appartenance au canon des Écritures dont la « clôture correspond à l'achèvement de la Révélation avec la venue, la mort et la résurrection du Christ, puis le don du Saint Esprit »³¹, ce qui exige que chaque texte, chaque document doit être lu à la lumière des autres ; 2) à la lumière des Symboles de foi et 3) des dogmes de l'Église : « Tels sont les lieux principaux, écrit-il, où nous nous proposons de la [il s'agit de la Bible] voir fonctionner »³². Il ne s'agit pas, rappelle-t-il, d'imposer une loi au sens légaliste du terme, mais d'une manière de conduire en toute liberté vers Dieu :

²⁶ Pour en savoir plus sur la « pédagogie du document » déployée en catéchèse, voir I. MOREL, *Les années Pierres Vivantes*, op. cit., p.224-238.

²⁷ René MARLÉ, *Herméneutique et catéchèse*, op. cit., p.53.

²⁸ René MARLÉ, *Peut-on savoir ce qu'il faut croire – La règle de foi* col. Racines, Nouvelle cité, 1987, p.8.

²⁹ *Ibid.*, p.13.

³⁰ *Ibid.*, p.16.

³¹ *Ibid.*, p.25-26.

³² *Ibid.*, p.22.

« La “loi“, ou la “règle“, à laquelle le chrétien se référera dans sa foi sera toujours transfigurée par Celui auquel toute loi ou toute règle ne peuvent jamais avoir d’autre fin que de conduire ; de Christ dont toute vie fut aussi bien de parfaite fidélité et d’absolue liberté. »³³

Ou encore :

« Le croyant est celui qui en a perçu l’autorité et qui se range sous son pouvoir [de la Parole de Dieu]. Mais ce pouvoir est essentiellement spirituel. C’est-à-dire qu’il ne s’exerce pas en s’imposant, ou en contraignant, mais au contraire en animant, en suscitant et en soutenant la vie. Se soumettre à l’autorité de la Parole de Dieu, ce n’est en aucune manière se laisser écraser. C’est plutôt accepter de se laisser éveiller et conduire par une promesse, accepter de se laisser ouvrir devant les yeux de nouveaux horizons et devant ses pas des chemins inconnus. »³⁴

La place privilégiée ici reconnue à l’Écriture Sainte ne disqualifie pas les autres véhicules que peut prendre la Parole de Dieu : la prédication et les œuvres des grands témoins de la foi par exemple³⁵. Elle ne dispense pas non plus d’un nécessaire travail d’interprétation : « La compréhension de la Sainte Ecriture, la perception en elle de la Parole de Dieu, suppose sans doute des dispositions du cœur, une ouverture à la grâce. Mais elle postule normalement aussi un travail »³⁶. Enfin Le P. MARLÉ rappelle fermement, à suite du Concile Vatican II

« que “le Magistère n’est pas au-dessus de la Parole de Dieu, mais la sert“ (*Constitution dogmatique sur la Révélation divine*, n°10). Cependant cette même Eglise n’a jamais cru pouvoir isoler, même théoriquement, la Bible d’un ensemble organique plus vaste, en rapport avec lequel elle joue son rôle, tout ensemble critique et illuminateur. Cet organisme plus vaste n’est autre que l’Eglise sacramentaire et hiérarchique (où la hiérarchie elle-même relève du sacrement). La Parole de Dieu, en effet, ne s’est pas inscrite seulement dans des mots, mais aussi dans des gestes historiques, dans lesquels le corps tout entier est engagé. »³⁷

Le P. René MARLÉ achève sa réflexion en soulignant qu’il importe de « ne jamais séparer le pôle objectif et le pôle subjectif de la foi »³⁸. En effet, explique-t-il, les vérités dogmatiques sont avant tout destinées à « être habitées par des sujets

³³ *Ibid.*, p.14-15.

³⁴ *Ibid.*, p.16-17.

³⁵ *Ibid.*, p.25.

³⁶ *Ibid.*, p.40.

³⁷ *Ibid.*, p.58.

³⁸ *Ibid.*, p.86.

vivants »³⁹. De plus, souligne-t-il, il n'est pas possible d'établir une liste exhaustive de tout ce qu'il « faut » croire⁴⁰. Mais il reconnaît l'importance de ce qui a été déclaré « règle, chemin obligé, de la foi »⁴¹ par l'Eglise, instance médiatrice essentielle dans l'interprétation de l'Écriture Sainte. C'est ce qui l'amènera, en 1988, à publier une série de quatre conférences exposant ce que sont les « quatre composantes maîtresses de la catéchèse » auxquelles se référait le C^{al} Joseph RATZINGER dans sa conférence de 1983. Dans cet ouvrage⁴², le P. René MARLÉ explique en premier lieu que la foi est avant tout confession, au sens d'affirmation publique. Le Symbole des Apôtres, comme les autres symboles de foi, sont selon lui les expressions privilégiées de cette foi (1^{ère} partie). Il présente ensuite la foi comme une relation vivante au Dieu vivant. Celle-ci s'entretient, dit-il, dans la prière dont le Notre Père est le modèle privilégié (2^{ème} partie). Enfin, les dix commandements (3^{ème} partie) et les sacrements (4^{ème} partie) sont considérés et explicités comme étant les deux pratiques essentielles de la foi chrétienne.

Pour conclure

Nous l'avons vu, nos deux théologiens s'accordent pour présenter la médiation de l'Eglise, communauté ecclésiale sacramentaire et hiérarchique, comme incontournable dans une réflexion sur la didactique de la foi, même si leurs points de départ diffèrent. Le C^{al} Joseph RATZINGER insiste sur le caractère « baptismal » de la foi, appelant la mise en œuvre d'un cheminement catéchuménal, alors que le P. René MARLÉ met d'abord en valeur l'écoute de la Parole qui appelle un travail herméneutique. Mais il n'y aurait pas de sens, en catéchèse, à choisir l'une de ces perspectives contre l'autre. Chacun, à sa manière, apporte sa pierre à une réflexion indispensable sur la « didactique » de la foi. Au final, tous deux permettent à la catéchèse de faire un pas décisif. Le débat entre méthode et contenu qui a largement empoisonné les débats catéchétiques au fil du XX^e siècle est désormais clairement vain. L'issue se situe du côté du modèle d'initiation proposé par le catéchuménat antique. Le C^{al} Joseph RATZINGER n'avait pas été entendu lorsqu'il avait, en janvier 1983, recentré le débat sur la notion de « foi baptismale ». Néanmoins, les publications en 1997 du *Directoire Général de la Catéchèse* et, par la suite, du *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* en 2006 en France, montrent des ouvertures en ce sens.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*, p.93.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² R. MARLÉ, *Les quatre piliers de la catéchèse*, Le Sarmet/Fayard, Paris, 1988.

Il reste à poursuivre la réflexion pour mieux saisir en quoi la spécificité de la foi chrétienne commande ultimement le mode de transmission et sortir définitivement de l'opposition stérile entre méthode et contenu.

Résumé de l'article

Il est classique de repérer en France, tout au long de la deuxième partie du XX^e siècle, deux manières opposées de concevoir l'acte catéchétique. Les uns estiment prioritaire de transmettre des « contenus doctrinaux » de la foi compris généralement comme un ensemble de « vérités à croire ». La catéchèse prend alors la forme d'un enseignement magistral doctrinal à apprendre. Les autres considèrent qu'il convient de faire débiter la démarche catéchétique du côté de la vie même des catéchisés. La pédagogie catéchétique mise en œuvre conduit alors à repérer, dans la vie quotidienne, des « signes » révélateurs de la vérité de l'Évangile. Ces deux manières d'envisager la catéchèse ont donné lieu à des débats intenses, conduisant presque toujours à opposer stérilement « méthode » et « contenu ».

Une crise catéchétique s'est cristallisée autour du document *Pierre Vivantes* au début des années 1980. Elle était symptomatique de problèmes théologiques de fond non résolus. Ce que « l'affaire *Pierres vivantes* » révèle, ce sont des manières opposées de concevoir le caractère historique de la Révélation qui entraînent des manières opposées de concevoir l'articulation entre « *fides qua creditur* » et « *fides quae creditur* ». Or, selon les accents que l'on porte sur l'un ou l'autre aspect, la conception que l'on se fait de la pédagogie à mettre en œuvre en catéchèse se trouve modifiée en profondeur.

Un simple changement de pédagogie ne suffit pas à améliorer la qualité de l'acte catéchétique. Il convient de procéder également à une véritable réflexion et étude didactique de la foi afin d'être au clair avec la conception de la Révélation que l'on souhaite transmettre. C'est cela que l'auteur met en lumière dans cet article en différenciant clairement « pédagogie » et « didactique » et en éclairant le débat qui eut lieu à l'époque entre le cardinal Joseph RATZINGER et le théologien de la catéchèse René MARLÉ.

Mots clés : catéchèse, pédagogie, didactique, contenu, méthodes, *Pierres Vivantes*, Ratzinger, Marlé

Bibliographie

CONFÉRENCE DES EVÊQUES DE FRANCE, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2006.

HOUSSAYE Jean, *Le Triangle pédagogique*, Peter Lang, Berne, 2000.

MARLÉ René, *Le problème théologique de l'herméneutique*, éd. de l'Orante, (1963), 1968.

MARLÉ René, *Herméneutique et catéchèse*, col. ISPC école de la foi, Mame-Fayard, 1970.

MARLÉ René, *Peut-on savoir ce qu'il faut croire – La règle de foi* col. Racines, Nouvelle cité, 1987.

MARLÉ René, *Les quatre piliers de la catéchèse*, Le Sarment/Fayard, Paris, 1988.

- MOLINARIO Joël, *Joseph Colomb et l'affaire du catéchisme progressif – Un tournant pour la catéchèse*, col. Théologie à l'université n°15, DDB, 2010.
- MOLINARIO Joël, *Le catéchisme une invention moderne*, Bayard, 2013.
- MOREL Isabelle, *Les années Pierres Vivantes – Retour sur un débat interrompu*, col. Théologie à l'université n°33, DDB, 2015.
- RATZINGER Joseph, *Les principes de la théologie catholique – Esquisse et matériaux*, col. Croire et savoir, Tequi, (1985), 2005.
- RATZINGER JOSEPH, « Transmission de la foi et sources de la foi », dans *La Documentation Catholique*, Hors-série n°1, 2005, p.56-66.